

Programme civil de formation des enquêteurs de l'Administration publique québécoise



Québec 



UNIVERSITÉ
LAVAL

Direction générale
de la formation continue
Faculté de droit

Origines du programme

Une enquête majeure de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ), dont les conclusions ont été rendues publiques en décembre 2009, a démontré l'existence d'un stratagème sophistiqué visant à faciliter l'obtention illégale de documents officiels et de services délivrés par les gouvernements du Québec et du Canada. Cette enquête a fait ressortir que plusieurs ministères et organismes ont été victimes du subterfuge mis en place par un consultant en immigration. Ainsi, l'enquête a soulevé des préoccupations importantes, notamment sur l'admissibilité de personnes à des programmes gouvernementaux, sur l'exercice de certains droits qui découlent du statut légal au Canada et qui sont liés aux règles de résidence et de présence au Québec.

À la suite de l'enquête, le *Comité interministériel des hauts dirigeants sur l'évaluation des risques de fraude associés à l'émission de documents officiels gouvernementaux* a été créé. Il est présidé, depuis sa création, par le président-directeur général de la RAMQ. Le Comité a mis sur pied plusieurs groupes de travail pour favoriser la convergence d'une stratégie collective de lutte contre la fraude, les infractions et les manquements dans les programmes gouvernementaux, dont le Groupe de travail en matière d'enquêtes. Un des mandats de ce groupe était la mise en place d'un programme de formation structuré destiné aux enquêteurs des ministères et organismes du Québec.

Formation unique et innovatrice

Unique en son genre, le *Programme civil de formation des enquêteurs de l'Administration publique québécoise* propose une formation complète et structurée portant sur les enquêtes administratives et pénales. Ce programme innovateur est une initiative de plusieurs ministères et organismes et a comme mission de former des enquêteurs qui contribueront à combattre la fraude, les infractions et les manquements dans les programmes de l'État. Offerte par la Faculté de droit de l'Université Laval, cette formation permettra d'améliorer la qualité des résultats d'enquêtes et l'efficacité des démarches concertées entre les différents ministères et organismes.

Objectifs de formation

Permettre aux enquêteurs de l'Administration publique québécoise de :

- > mieux comprendre les cadres législatifs propres à leur mission, notamment en ce qui a trait aux pouvoirs des commissaires-enquêteurs;
- > développer les compétences requises pour la réalisation d'enquêtes administratives et pénales;
- > être à la fine pointe des enjeux technologiques en enquête administrative et pénale.

Groupe de travail en matière d'enquête de l'Administration publique québécoise

Le Programme civil de formation des enquêteurs de l'Administration publique québécoise est le résultat de la réflexion du Groupe de travail en matière d'enquête (GTME) composé des ministères et organismes québécois suivants :

- > Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
 - Emploi Québec
 - Régime québécois d'assurance parentale
- > Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
- > Ministère de la Sécurité publique
- > Régie des alcools, des courses et des jeux
- > Régie de l'assurance maladie du Québec
- > Régie des rentes du Québec
- > Revenu Québec
- > Société de l'assurance automobile du Québec
- > Ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques

La Faculté de droit de l'Université Laval

Le GTME a mandaté la Direction générale de la formation continue et la Faculté de droit de l'Université Laval afin de développer et de diffuser ce programme de formation.

La Faculté de droit a formé de grands diplômés qui ont marqué la société québécoise et canadienne, dont plusieurs sont devenus premiers ministres et membres de la législature. Quelque 50 professeurs de carrière couvrent les grandes branches traditionnelles du droit. Parmi elles, le droit public (constitutionnel et administratif) occupe une place de choix. De nombreux professeurs de la Faculté détiennent une expertise en droits fondamentaux et libertés, en droit pénal et en droit du travail.

Afin d'assurer la qualité de l'enseignement et de l'ensemble des contenus de ce programme de formation, la Faculté de droit a créé un comité superviseur composé de trois professeurs reconnus et chevronnés dans chacun des domaines du droit visés par le programme de formation.

Membres du comité superviseur de la Faculté de droit



Professeure titulaire, Julie Desrosiers est l'auteure de plusieurs articles scientifiques et d'ouvrage de doctrine en droit pénal et en droit de la jeunesse. Elle est commissaire à la Commission de protection des droits de la personne et des droits de la jeunesse. Elle est membre du Centre de recherche sur l'adaptation des jeunes et des familles à risque (Centre de recherche JEFAR) et du Groupe d'étude en droits et libertés de la Faculté de droit (GEDEL).

M^e Julie Desrosiers
Droit pénal



Louis-Philippe Lampron est professeur agrégé et chercheur pour le Centre de recherche interdisciplinaire sur la diversité au Québec (CRIDAQ) ainsi que pour le Groupe d'étude en droits et libertés de la Faculté de droit (GEDEL). Il est également membre, depuis 2005, du Barreau du Québec et, depuis 2008, de l'Association québécoise de droit constitutionnel (AQDC).

M^e Louis-Philippe Lampron
Droits et libertés de la personne



Professeur associé et avocat-conseil, Denis Lemieux est l'auteur de plusieurs ouvrages de doctrine bien connus en droit administratif. Il est également conseiller et formateur auprès de divers organismes publics et d'associations professionnelles. Il a publié de nombreux articles au Canada et à l'étranger et a participé à plusieurs projets de recherches subventionnés. Il fait partie de plusieurs comités de revues en droit administratif et est membre de réseaux internationaux de chercheurs dans ce domaine.

M^e Denis Lemieux
Droit administratif

Thèmes et formateurs : programmation 2016-2017

1. Principes juridiques en matière d'enquête administrative et pénale (2 jours)

Ce cours est une introduction aux grands principes de droit en matière d'enquête administrative et pénale. Au terme de ce cours, l'enquêteur aura une meilleure connaissance du cadre juridique entourant l'exercice de la fonction d'enquêteur, de son rôle, de ses pouvoirs et de ses obligations. Une journée entière, animée par le Directeur des poursuites criminelles et pénales, sera consacrée aux principes de bases liés aux poursuites pénales.

JOUR 1

- > Administration publique : structure, mission et moyens permettant de réaliser ses missions
- > Pouvoirs et moyens accordés aux enquêteurs : notion de délégation de pouvoir et sources
- > Obligations encadrant l'exercice de la fonction d'enquête et leurs sources : lois constitutives d'un MO, Loi sur la Fonction publique, Loi sur la justice administrative, chartes, etc.
- > Différences entre une commission d'enquête et l'enquête menée avec les pouvoirs de commissaire enquêteur
- > Distinction entre inspection et enquête
- > Types de décisions pouvant mener à une enquête

Justice
Québec

M^e Gaston Pelletier, LL.L., LL.M.
Avocat
Ministère de la Justice du Québec

Gaston Pelletier exerce entre autres des fonctions de recherche, de conseil et de légiste. Il travaille notamment en droit administratif et constitutionnel ainsi qu'en procédure civile. Il est en outre chargé de cours en droit administratif à la Faculté de droit de l'Université Laval, conférencier devant divers forums et auteur de diverses publications en ces matières.

JOUR 2

- > Différences entre droit criminel, droit pénal et droit administratif
- > Identification du défendeur
- > Éléments essentiels d'une infraction
- > Moyens de faire la preuve d'une infraction
- > Étapes du cheminement d'un dossier pénal et rôle du DPCP

Directeur
des poursuites
criminelles et pénales
Québec

M^e Sabrina Grand
Procureure en chef adjointe aux poursuites criminelles et pénales
Bureau des affaires pénales – Directeur des poursuites criminelles et pénales

Admise au Barreau en 2001, Sabrina Grand intègre aussitôt l'équipe du Bureau des affaires pénales du DPCP. De 2001 à 2012, elle y œuvre à titre de procureure aux poursuites criminelles et pénales. En 2012, M^e Grand est nommée procureure en chef adjointe aux poursuites criminelles et pénales, toujours au sein du Bureau des affaires pénales.

2. Preuve et méthodologie des enquêtes administratives et pénales (3 jours)

Ce cours présente les grandes étapes des enquêtes administratives et pénales de manière à permettre à l'enquêteur de mieux distinguer les méthodes propres aux deux types d'enquête. Il présente également les règles fondamentales en droit de la preuve, les moyens de preuve, leur force probante, de même que les règles relatives à sa conservation et à son intégrité. La deuxième partie du cours présente les particularités de la preuve technologique et de la méthodologie propre aux enquêtes technologiques.

M^e Lise Girard, alors qu'elle occupait la fonction de procureure-chef à l'Autorité des marchés financiers, a été la principale conceptrice de la partie traitant des enquêtes administratives et pénales (jours 1 et 2).

JOURS 1 ET 2

- > Sources de l'enquête
- > Traitement et cheminement de la dénonciation
- > Élaboration d'un plan d'enquête
 - l'ordonnance d'enquête, la désignation des enquêteurs, etc.
- > Stratégies et objectifs de l'enquête
 - enquête administrative ou pénale : distinction et obligations
 - l'infraction, les personnes visées, les documents nécessaires
- > Déroulement de l'enquête – pouvoirs et outils
 - pouvoirs du commissaire enquêteur
 - l'interrogatoire, la demande de documents, etc.
- > Analyse et conservation de la preuve
 - chaîne de possession, divulgation, etc.
- > Conclusion de l'enquête
- > Poursuites judiciaires



M^e Nathaly Marcoux
Vice-présidente, Enquêtes
Régie du bâtiment du Québec

Diplômée de l'Université Laval, M^e Marcoux a œuvré à titre d'avocate associée chez Flynn, Rivard, et par la suite chez McCarth Tétrault. Elle a ensuite joint l'Autorité des marchés financiers à titre de Chef du service du contentieux et puis, Directrice des enquêtes – Manipulation de marchés et délits d'initiés.

En février 2014, M^e Marcoux était nommée par le Secrétariat des emplois supérieurs à titre de vice-présidente Enquêtes, à la Régie du Bâtiment.

JOUR 3

- > Terminologie liée à la preuve électronique
- > Distinction entre le document papier et technologique
- > Notions fondamentales de la Loi concernant le cadre juridique des technologies de l'information
- > Notions juridiques liées à le/la :
 - collecte de la preuve technologique
 - préservation et conservation de la preuve technologique
 - traitement de la preuve technologique
 - divulgation de la preuve technologique
 - planification et gestion et exécution de l'enquête technologique



KPMG
simplifier la complexité

M^e Dominic Jaar
Associé et Leader National, Gestion de l'information et
preuve électronique, KPMG Canada

Dominic Jaar participe à l'échelle internationale à l'élaboration de normes et pratiques exemplaires concernant la gestion de l'information, la preuve électronique, le droit et la technologie. Il aide plusieurs organisations multinationales, de façon préventive, à évaluer leurs capacités et à internaliser les processus d'enquête et, de façon curative, à enquêter, particulièrement quant à la preuve électronique.



Justice
Québec

M^e Patrick Gingras
Avocat et agent de marques de commerce
Ministère de la Justice du Québec

Patrick Gingras exerce principalement en droit des technologies et en droit de la propriété intellectuelle. Il enseigne auprès de diverses institutions universitaires et est régulièrement appelé à agir comme conférencier auprès des juges, avocats, regroupements professionnels et organismes gouvernementaux. Il est l'auteur de nombreuses publications portant sur le droit des technologies de l'information.

3. Techniques d'entrevue : enquêtes administratives et pénales (2 jours)

De la planification à la prise de déclaration, en passant par la psychologie de l'entrevue, ce cours présente des techniques et offre des conseils judiciaires permettant d'optimiser les entrevues en cours d'enquête.

JOURS 1 ET 2

- > Distinction entre entrevue et interrogatoire en cours d'enquête
- > Logistique de l'entrevue
- > Manières d'aborder la personne interviewée
- > Grands principes de la communication
- > Types de question et types de réaction
- > Planification de l'entrevue : le questionnaire, le lieu, le moment, etc.
- > Déroulement de l'entrevue
- > Pièges à éviter



LA SOCIÉTÉ
JURICOMPTABLE INC.

Manon Roy, CPA, CA, CA-EJC, CFF
Présidente, La Société juricomptable inc.

Manon Roy est spécialiste en juricomptabilité. Au cours des 16 dernières années, elle a dirigé des enquêtes majeures, tant au Canada qu'à l'étranger. Elle est une conférencière chevronnée à l'échelle internationale. Elle a élaboré des programmes de formation à la fine pointe et dirigé des équipes de formateurs en enquêtes financières, formant ainsi plus de 25 000 personnes au Canada et en France, notamment à l'Autorité des marchés financiers à Paris. En 2012, elle a co-écrit le premier livre francophone traitant de la juricomptabilité, en collaboration avec Guylaine Leclerc, aujourd'hui vérificatrice générale du Québec, et Emmanuel Charrier, professeur associé à l'Université Paris-Dauphine, en France. Cet ouvrage de référence, diffusé en Amérique et en Europe, examine les façons de faire des dispositifs nord-américain et français en matière d'investigation financière.

4. Rédaction efficace en matière d'enquête (1,5 jour)

Offert avec la collaboration de la Chaire de rédaction juridique de la Faculté de droit, ce cours permettra à l'enquêteur de bien comprendre les objectifs visés par les différents documents qu'il doit rédiger, en fonction de la finalité de son enquête et du contexte de son organisation. Par le biais d'exercices pratiques, l'enquêteur développera des compétences générales de rédaction, comme l'objectivité, la clarté et la concision, ainsi que des compétences spécifiques pour rédiger adéquatement les principaux documents employés dans le cadre des enquêtes administratives et pénales. Le cours présente des techniques et des conseils pratiques allant des éléments de contenus spécifiques à chaque type de document, à la forme d'un écrit ou au choix des mots.

JOUR 1

- > Détermination du rôle des enquêtes et impact sur la rédaction
- > Documents rédigés par les enquêteurs
- > Prise de témoignage
- > Documentation de la preuve documentaire et matérielle
- > Rapport d'enquête et annexes
- > Complément d'enquête



M^e Nathaly Marcoux
Vice-présidente, Enquêtes
Régie du bâtiment du Québec

Diplômée de l'Université Laval, M^e Marcoux a œuvré à titre d'avocate associée chez Flynn, Rivard, et par la suite chez McCarth Tétrault. Elle a ensuite joint l'Autorité des marchés financiers à titre de Chef du service du contentieux et puis, Directrice des enquêtes – Manipulation de marchés et délits d'initiés.

En février 2014, M^e Marcoux était nommée par le Secrétariat des emplois supérieurs à titre de vice-présidente Enquêtes, à la Régie du Bâtiment.

JOUR 2

- > Technique de rédaction :
 - Clarté et lisibilité
 - plan de rédaction
 - forme et présentation du document
 - Concision et objectivation du texte
 - vocabulaire et types de phrase à privilégier
 - transitions et stratégies argumentatives
 - ponctuation
 - outils d'aide à la rédaction (Antidote et Internet)

Armelle Datin

Chargée de cours à la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université Laval
Collaboratrice de la Chaire de rédaction juridique
Louis-Philippe-Pigeon

Diplômée en littérature de l'Université de la Sorbonne, à Paris, Armelle Datin travaille depuis plus de vingt ans à titre de réviseuse linguistique et de rédactrice, tant en France qu'au Québec, pour des magazines dont elle a, en particulier, animé les rubriques culturelles. Après avoir été rédactrice en chef d'un magazine trimestriel québécois, madame Datin est aujourd'hui chargée de cours à l'Université Laval (grammaire française, expression écrite, synthèse de documents, réécriture et révision II) et critique littéraire.



M^e Lucie Lauzière
Professeure titulaire, Faculté de droit de l'Université Laval
Présidente du Comité directeur de la Chaire de rédaction
juridique Louis-Philippe-Pigeon

Diplômée de la Faculté des arts (linguistique) et de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa, la professeure Lauzière enseigne la légistique, l'interprétation des lois, la méthodologie de la recherche et le droit professionnel. Elle préside, depuis 2007, le Comité directeur de la Chaire de rédaction juridique Louis-Philippe-Pigeon à l'Université Laval et est membre de l'Association québécoise de droit comparé, de l'Association des professeurs de droit du Québec et de l'Association Henri-Capitant.

5. Témoignage de l'enquêteur devant les tribunaux (1 jour)

Ce cours a pour objectif de permettre à l'enquêteur de bien se préparer lorsqu'il est assigné comme témoin devant un tribunal et d'avoir un meilleur impact lors de son témoignage. Au terme de cette formation, le participant distinguera les différents types de tribunaux, connaîtra le déroulement d'une affaire type et les différents acteurs du système juridique. Par le biais de cas pratiques et de jeux de rôles, l'enquêteur pourra expérimenter les différentes techniques portant sur l'art de témoigner et verra l'application concrète des règles de preuve devant les tribunaux.

- > Survol de l'ensemble des éléments et principes à considérer lors du témoignage :
 - types de tribunaux, déroulement d'une affaire type
 - rôles et responsabilités des acteurs (juge, avocats, enquêteur, greffier, témoins)
 - environnement physique du tribunal
 - synergologie (langage non verbal et langage corporel)
 - décorum et attitudes à privilégier
 - vocabulaire utilisé devant le tribunal
 - règle de l'exclusion des témoins et conséquences
 - interrogatoire et contre-interrogatoire
- > Cette journée est principalement consacrée à la pratique de témoignages. Chaque participant sera invité à témoigner dans un dossier d'enquête réel qu'il doit soumettre au moins un mois avant la formation.



M^e Gaétan Ménard
Avocat et professeur

Avocat depuis 1991, Gaétan Ménard a été associé dans un bureau de pratique privée. Il est maintenant professeur de droit au Cégep Garneau. Il est l'auteur de l'ouvrage intitulé *Code de la sécurité routière analytique*. Il a enseigné à l'École du Barreau et à l'École nationale de police. Il est formateur et conférencier.

6. Méthode en cyberenquête (1 jour)

Ce cours est une introduction aux techniques d'enquête sur Internet. Au terme du cours, le participant sera en mesure de comprendre les principaux fondements du réseau Internet. Il sera également en mesure d'appliquer des méthodes et techniques de cyberenquête lui permettant d'établir l'identité virtuelle et réelle de l'auteur d'un acte sur Internet et de conserver les éléments de preuve, qui serviront à démontrer la commission d'un acte en ligne.

Steve Berberi, CISSP et sergent à la Sûreté du Québec a collaboré étroitement à la conception du thème Méthode en cyberenquête.

- > Historique, gouvernance et architecture du réseau Internet : fournisseur d'accès, système de nom de domaine et défis de l'enquêteur
- > Anonymat et infrastructure logicielle et matérielle adéquate pour mener à terme une cyberenquête
- > Analyse de l'ensemble des documents, tangibles et intangibles, soumis par un individu ou organisme, lors de la dénonciation d'un acte illicite, pour faire ressortir les principaux objets de recherche sur Internet
- > Utilisation efficace des moteurs de recherche sur Internet : fonctionnement, limites, recherches simples et avancées avec Google
- > Présentation des principaux services disponibles sur Internet ainsi que des diverses techniques de préservation des éléments pertinents, dans un contexte de cyberenquête : courriels, sites web et réseaux sociaux



Francis Fortin

Gestionnaire – Division de la mise en application du commerce électronique – Secteur conformité et enquêtes
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC)

Œuvrant dans le domaine des enquêtes depuis 1999, Francis Fortin est chef d'équipe dans un bureau d'enquête gouvernemental. Il enseigne la criminalité informatique et le renseignement à l'Université de Montréal ainsi que la recherche sur Internet à l'École Polytechnique de Montréal depuis plusieurs années. Il est auteur de plusieurs publications scientifiques sur la cybercriminalité. Son plus récent livre, publié aux Presses internationales Polytechnique, s'intitule : *Cybercriminalité – Entre inconduite et crime organisé*.



Justice Québec

M^e Patrick Gingras

Avocat et agent de marques de commerce
Ministère de la Justice du Québec

Patrick Gingras exerce principalement en droit des technologies et en droit de la propriété intellectuelle. Il enseigne auprès de diverses institutions universitaires et est régulièrement appelé à agir comme conférencier auprès des juges, avocats, regroupements professionnels et organismes gouvernementaux. Il est l'auteur de nombreuses publications portant sur le droit des technologies de l'information.

7. Perquisition (1 jour)

Cette formation a pour but de permettre à l'enquêteur de se familiariser avec l'outil d'enquête qu'est la perquisition. Au terme de la formation, le participant connaîtra les trois grandes étapes d'une perquisition ainsi que les différentes mesures à planifier. L'enquêteur se familiarisera avec les exigences juridiques liées à la perquisition et les situations pouvant être jugées abusives, tout en échangeant sur les meilleures pratiques.

M^e Lise Girard, alors qu'elle occupait la fonction de procureur-chef à l'Autorité des marchés financiers, a été la principale conceptrice du thème Perquisition.

- > La planification :
 - mandat de perquisition et annexes
 - logistique : rôles des participants
 - plan d'opération
- > L'exécution :
 - entrée sur les lieux
 - saisie
 - « Plain view »
 - chaîne de possession
- > Les suites de la perquisition :
 - rapport de saisie
 - garde légale des biens
 - remise des biens saisis
 - délais de rétention des biens saisis

M^e Mélanie Hébert

Procureure aux poursuites criminelles et pénales,
Directeur des poursuites criminelles et pénales

Admise au Barreau en 1996, Mélanie Hébert consacre les 12 premières années de sa carrière au litige civil, notamment en matière de responsabilité professionnelle des différents intervenants du milieu financier. En 2008, elle se joint au Service du contentieux de l'Autorité des marchés financiers qu'elle représente devant les tribunaux dans des dossiers de nature civile, administrative et pénale. Depuis 2011, elle pratique au sein de l'équipe des crimes économiques du DPCP dans le cadre de dossier de fraudes de grande envergure.

8. Enquêtes internes (1 jour)

L'enquête interne est l'un des moyens de contrôle devenu nécessaire pour prévenir et déceler les cas d'inconduite et de fraude à l'intérieur des organisations. Les résultats de ces enquêtes peuvent mener ultimement au congédiement des employés visés. Dans ces conditions, cette formation poursuit deux objectifs, soit de donner des outils aux enquêteurs afin de bien établir les motifs d'enquêtes et d'aider à comprendre les paramètres juridiques propres à la tenue d'enquêtes internes menées dans le cadre de relations de travail.

- > Rappel du cadre juridique propre à l'enquête interne
- > Processus d'enquête (conseils généraux, objectifs recherchés, collecte d'information, obligations de l'enquêteur, délais, refus de collaborer, suspension pour fins d'enquête, rapport final)
- > Moyens de preuve (droit à la vie privée, surveillance électronique, enregistrement audio ou vidéo, alcotest, dépistage de drogue, fouille, surveillance sur les lieux de travail et à l'extérieur, polygraphe, expert en écriture)



M^e Anaïs Lacroix
Consultante senior
Relais Expert-Conseil

M^e Anaïs Lacroix est consultante senior Chez Relais Expert-Conseil, une firme spécialisée dans les interventions en relations de travail. Dans le cadre de sa pratique, elle agit régulièrement dans le cadre d'enquêtes en milieu de travail, d'évaluations de climat de travail, de prévention et de règlement des différends et de soutien aux gestionnaires.

Avant de se joindre à Relais Expert-Conseil, M^e Lacroix a exercé durant plusieurs années en droit de l'emploi et du travail dans un cabinet d'avocats d'envergure internationale, où elle a acquis une solide expertise des enjeux juridiques et humains en milieu de travail.

M^e Lacroix agit régulièrement comme conférencière et est l'auteure de plusieurs articles portant sur divers sujets reliés au droit de l'emploi et du travail.

9. Valeur, authenticité et validité des documents : détecter les faux (1 jour)

Ce cours présente ce qu'est l'expertise judiciaire d'écritures et de documents ainsi que les principaux indices permettant de suspecter la présence d'un faux dans les dossiers courants des enquêteurs. Il traite également des procédures à suivre advenant la présence d'un document suspect.

- > Analyse comparative d'écritures
- > Examens de documents
- > Description des principales caractéristiques de sécurité des documents officiels gouvernementaux
- > Types de fraude de documents
 - faux demandeur, fausse signature, etc.
 - reproduction, indices de faux par montage
 - falsification d'un original : principales marques ou traces présentes sur des documents falsifiés
 - contrefaçon d'un document



**Laboratoire
de sciences judiciaires
et de médecine légale**
Québec

Jean C. Dumont
Spécialiste judiciaire en documents,
Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale

Jean Charles Dumont est à l'emploi du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale depuis 1996. Outre sa formation de base reçue au LSJML, il a bénéficié, entre autres, de formations complémentaires du FBI, du US Secret Service et du Rochester Institute of Technology. Membre de la Société canadienne des sciences judiciaires et de l'American Society of Questioned Document Examiners, il est actuellement l'analyste sénior de la section documents du LSJML en matière d'analyse comparative d'écritures.

Programme

COURS	DURÉE (jours)
1. Principes juridiques en matière d'enquête administrative et pénale	2
2. Preuve et méthodologie des enquêtes administratives et pénales	3
3. Techniques d'entrevue : enquêtes administratives et pénales	2
4. Rédaction efficace en matière d'enquête	1,5
5. Témoignage de l'enquêteur devant les tribunaux	1
6. Méthode en cyberenquête	1
7. Perquisition	1
8. Enquêtes internes	1
9. Valeur, authenticité et validité des documents : détecter les faux	1

Durée prévue du programme : 13,5 jours (7 heures par jour)

L'ensemble des cours du programme sera offert deux fois par année, à l'automne et à l'hiver à Québec et à Montréal.

>> Cours à la carte

Les participants auront la possibilité de choisir les cours à la carte ou de compléter l'ensemble du programme.

Attestation de formation

L'Université Laval émettra une attestation exprimée en unité d'éducation continue (JEC) aux participants pour chaque cours suivi et pour avoir complété l'ensemble du programme.

Cette formation est reconnue par le Barreau du Québec.

Expérience minimum

Afin d'en retirer tous les bénéfices attendus, il est suggéré de compter un minimum de six mois d'expérience dans des fonctions d'enquête pour s'inscrire aux formations.

Informations

Groupe de travail en matière d'enquête

Responsable : Nathalie Gagné
Directrice des enquêtes RAMQ
418 682-3903
1 888 546-1212
pcfe@ramq.gouv.qc.ca

Direction générale de la formation continue

418 656-3202
1 855 656-3202
info@dgfc.ulaval.ca

Inscription

Centre de leadership et de développement des compétences

cldc.cspq.gouv.qc.ca (domaine d'activité : juridique)
418 528-2495

Centre
de services partagés

Québec 